

## CREYS-MÉPIEU

# Conseil municipal : constitution des commissions et affaires diverses

C.B.



*Toute l'équipe municipale a participé au conseil. Photo S.P.*

**Le conseil municipal s'est tenu en mairie ce mercredi 29 avril. Il était question des commissions, des affaires sociales ou encore d'aménagements extérieurs.**

### • Vie de l'institution, commissions

Le conseil a délibéré pour constituer les commissions communales : commission d'appels d'offres, commission des impôts directs, commission de contrôle des listes électorales, représentants de l'école, aménagement et cadre de vie, PLU/urbanisme de projet, voirie, travaux, associations, communication, cérémonies/célébrations, ville active et sportive, fleurissement. La constitution de la commission environnement reste en attente, car celle-ci nécessite une réflexion de fond. Les commissions devront se réunir au moins deux fois par an et doivent faire l'objet d'un compte rendu et de transmissions régulières d'informations au conseil.

### • Affaires scolaires

Le projet de règlement de fonctionnement et du guide scolaire portant sur les services périscolaires a été proposé au conseil municipal. Une augmentation de 2 % des tarifs des services pour la rentrée 2026-2027 a été validée.

### • Aménagement des espaces extérieurs

Le maire a présenté au conseil municipal les offres pour les aménagements extérieurs de Creys et Faverges. Les lots sont attribués pour un montant global de 702 948 € HT pour les deux lots VRD (voiries et réseaux divers) et de 392 145 € HT pour les espaces verts. Les travaux commenceront début juillet 2026. Une borne de recharge pour voiture électrique sera installée à Creys par TE38.

### • **Questions diverses**

Elles ont été multiples. Une désignation de trois personnes pour les jurys d'assise a été faite. Puis, des points sur la commission aménagement et cadre de vie. Des prêts à usage étaient attribués pour la durée du mandat à des habitants sur différents hameaux. Ces derniers ont jusqu'au 29 mai pour se manifester s'ils souhaitent renouveler pour la durée du mandat.

Un point a aussi été réalisé sur les travaux : maison Radix (terminés), maison de Mépieu (en cours), Madame & Moustache (déclaration préalable pour une rampe d'accès).

Enfin, Creys-Mépieu est labellisée 2 lauriers "ville active et sportive". Pour le renouvellement, la candidature devait être redéposée avant fin avril. Ce dossier a été porté par Philippe Giroud, avec Ghislaine Pozzobon, Rémi Arnaud et Sandra Drevet.

Prochains conseils municipaux les 4 juin et 7 juillet à 18 h 30.